

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 16 (1940-1941)
Heft: 14

Artikel: Je le jure!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOUVENIR DE L'AUTRE MOB.

Pendant les heures que les vieux landsturmiens passent à méditer pendant la mobilisation 1939—40, il leur revient souvent à la mémoire, au vu de quelques bonnes farces, de ces vieilles histoires que seul le service militaire peut forger et donner cette couleur si spéciale.

Sur le banc devant la ferme, le chef de groupe sourit, son cigare dans le coin de la bouche indique qu'il va parler; alors les quelques camarades présents se taisent et, connaissant bien celui qui les commande, l'un de presser le dénouement: «Allons, vas-y, tu en as une nouvelle à nous apprendre; ou est-ce peut-être une de ces vieilles de 1914—18?» En effet, c'en est une de celles-là, et les acteurs encore tous bien vivants sont éparpillés aux quatre vents des cieux.

En 1917 la compagnie, commandée par un officier qui aujourd'hui occupe le plus haut poste dans la magistrature fédérale, était cantonnée à S... , dans le Jura bernois. C'était le temps où l'on donnait beaucoup d'autorité aux sous-offs. et même aux appointés.

Les sous-offs. avaient un cantonnement à eux seuls et les appointés au nombre de six ou huit en avaient un aussi également retiré dans une maison abandonnée à l'appartement du 2^{me} étage, la première chambre servait d'emplacement pour les sacs et les fusils, la seconde pour la paille et le paquetage réduit. Nous étions parfaitement bien, mais le sommeil si nécessaire après les heures de durs travaux était toutes les nuits troublé par la visite d'un officier qui inspectait les cantonnements afin de s'assurer si tout était bien «tiré au cordeau», si le pompon du képi était retombant sur la baïonnette et celle-ci au centre du sac à pain.

Agacés par ces visites nocturnes, les appointés décidèrent un jour de faire un mauvais parti à celui qui viendrait encore troubler leur douce quiétude et leur sommeil si nécessaire, si bien gagné. La porte séparant la première pièce de la seconde est laissée légèrement entr'ouverte et sur le cadre au-dessus de la porte un bon nœud de foyard est déposé. Gare aux intrus.

A une heure du matin, brou-boum, voilà notre lieutenant qui fait volte-face, le nœud du foyard lui a frappé droit sur le crâne.

Les appointés réveillés en sursaut pensent alors aux conséquences. Voies de fait sur un officier. Conséquences des plus effrayantes, qui au début ne leur étaient pas venues à l'idée, dansent devant leurs yeux, et assis sur la paille, ils cherchent à créer un alibi qui tienne debout.

Près de la dite porte qui sépare les deux chambres une armoire qui s'adosse jusqu'à 40 centimètres du plafond; vite sur celle-ci une planchette et un bout de bois tout petit mis de pointe, la planchette appuyée dessus et sur la planchette le nœud de foyard, une trappe à souris.

L'alibi construit, nos appointés se remettent à plat et se rendorment, mais le sommeil est moins profond, moins solide. A 4 h. l'un d'eux se glisse hors du cantonnement et en quelques minutes a fait la tournée des fermes, il a découvert une trappe à souris, une souris dedans, il prend la souris, la tue entre deux planches et la jette négligemment sur le fumier le plus proche. Et notre appointé de retourner reprendre encore trois-quarts d'heure de repos.

Au rassemblement de la cp., à 6 h. heures, le capitaine, long, sec, très sévère, appelle les appointés à l'ordre. Et, pendant toute la matinée, ce maître du barreau qui préside aujourd'hui à nos destinées, nous cuisine de main de maître, mais la réponse invariablement est la même: «trappe, mon capitaine». Enfin la question sautiveuse se pose: «En avez-vous déjà pris des souris avec votre trappe?»

— Oui, mon capitaine.

— Où sont-elles?

— C'est l'appointé armurier qui s'occupe de ça.

Et notre capitaine piloté par l'appointé armurier s'en va sur le fumier où quelques heures avant avait été déposée la pauvre souris aplatie. Devant cette pièce à conviction le capitaine s'incline, mais au fond de lui-même il sait bien qu'on l'a roulé. L'enquête est finie, mais chaque semaine, sans avoir l'air de rien, il pose la question à l'un ou à l'autre des appointés: «Allons, la vérité, qu'était-ce?» Et toujours l'éternel refrain: «Une trappe, mon capitaine.»

Le jour de la démobilisation étant arrivé, le chef de cette troupe d'élite que sont les mitrailleurs, rassemble sa compagnie et après le «rompez» si attendu, retrouve ses appointés et avec un brin de supplication dans la voix, avec le besoin de savoir que ni lui ni les souris n'était assez bêtes pour croire à une trappe aussi rudimentaire, pose une dernière fois la question.

— Qu'était-ce?

— Une trappe, mon capitaine.

— Non, je n'y crois pas.

— Si mon capitaine, mais une trappe à lieutenant.

(Le Bivouac.)

Je le jure!

En campagne, le 3 septembre 1939.

Ma Jeannette,

Y en a qui plaisaient. Mais je t'assure que le jour de l'assermentation, au moment où il a fallu jurer, personne ne plaisantait. On a même vu bien des yeux mouillés. C'est après, pour crâner, pour faire les malins, que quelques-uns ont fait semblant de rigoler.

On nous avait conduits dans un vaste champ, loin de la ville. Pourtant, il y avait bien des civils, venus pour voir; même que quelques soldats interpellaient les civils, les traitant d'embusqués, de camouflés, ou de rachetés...

Le bataillon était massé, les compagnies les unes à côté des autres, tu comprends, avec les officiers devant. On attendait depuis une minute ou deux, quand le major est arrivé. Il avait une voix très grave. On aurait entendu creuser les taupes sous nos pieds. Tout-à-coup il a eu fini. Subitement, tous à la fois,

on a levé le bras droit, en tendant trois doigts, en disant: «Je le jure!» — Moi, je n'ai presque pas parlé, ma voix s'est arrêtée là, dans le cou... Mais toutes ces voix d'hommes, à la fois, ça a fait comme un bref roulement de tonnerre, pendant que ça serrait les poitrines et que le cœur battait la campagne...

Puis on est parti, brusquement. C'était fini. Jamais je n'aurais cru avoir une si forte impression en si peu de temps. Et tous les types avaient un air grave, un air soucieux, avec des drôles d'yeux humides et honteux...

Je t'assure, petite femme, que ça restera un des moments les plus impressionnants de ma vie.

J'espère que ta santé est bonne, et que le petit est bien sage.

Je t'embrasse affectueusement.

Ton Louis.

«Sous l'Ecorce»
du sgt. P. Chessex.